Panneau de gestion des cookies



# Je rénove mon logement

L'agglomération vous aide, sur le plan technique comme financier, dans les démarches de rénovation de votre logement.

Mise à jour le 16 octobre 2020

## Le plan d'aides de l'Agglo

**Saint-Brieuc Armor Agglomération vous conseille et vous accompagne pendant toute la durée de votre projet de rénovation de logement.** Un logement rénové, c'est le confort pour vous et le développement de l'économie pour notre territoire !

## Qui peut en bénéficier?

Ce dispositif d'aides s'adresse aux ménages qui habitent ou louent un logement sur l'une des 32 communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération et qui :

- → souffrent de froid dans leur logement et/ou ont des difficultés à payer leur facture d'énergie (plus d'infos sur notre rubrique eau énergie ),
- → souhaitent faire des travaux dans leur logement,
- → souhaitent investir et mettre en location leur logement en tant que résidence principale,
- → souhaitent adapter leur logement au handicap et/ou à la vieillesse.

Les bénéficiaires sont accompagnés tout au long de leur projet par les conseillers de l'Espace Info Habitat. Une réponse personnalisée leur sera délivrée en fonction de leur demande.

# Témoignages

# Contact

Pour toute demande n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'Espace Info Habitat.

Par téléphone au **02 96 77 30 70** ou via le

**formulaire en ligne**

.

Pour répondre au mieux à vos questions, n'hésitez pas à vous munir de votre dernier avis d'imposition.